

DOCUMENT
PROVISOIRE

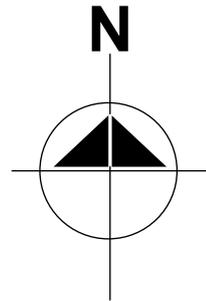
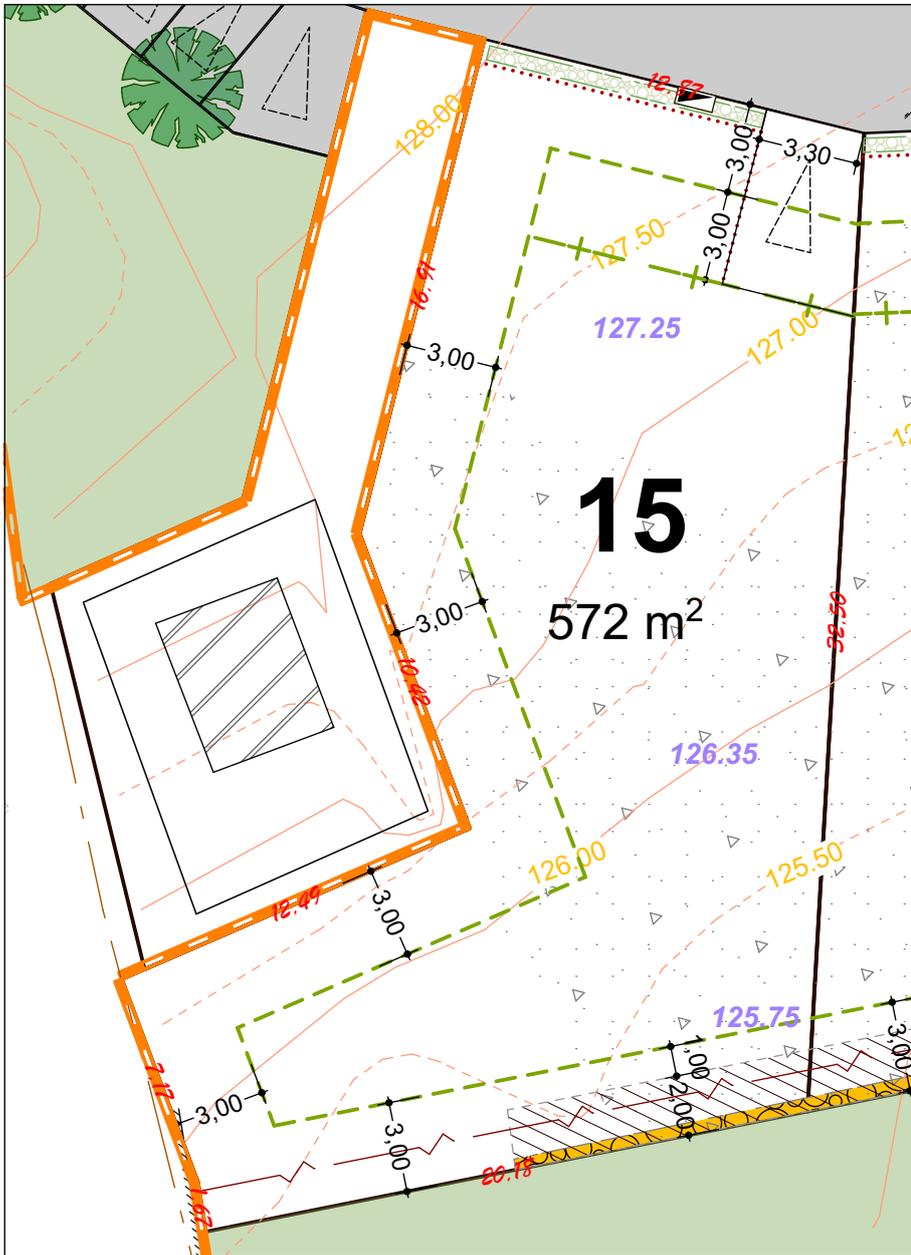
OPUS

développement

31 Av. de Castelnaud 34090 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 60 63 76

contact@opus-developpement.com



Emplacement projeté de l'enveloppe béton recevant les alimentations. Les attentes eau potable et télécom seront dans un regard. L'acquéreur et le constructeur devront tenir compte de l'emplacement de ces ouvrages, lors de l'établissement du projet ainsi qu'à la réalisation de la construction. Pour des raisons techniques, l'aménageur se réserve la possibilité de modifier la position de ces coffrets.

Limite du lotissement

Limite parcellaire

Cote périmétrique

Limite constructible

Implantation entre 3 et 6m de l'alignement pour les parties habitables et 6 m minimum pour les garages

Bande plantée privative sur rue

Emplacement clôture sur rue à charge de l'aménageur
Stationnement extérieur privatif
Positionnement indicatif
1 place : 3.30m x 5m minimum
à charge de l'acheteur

Clôture anti-chute à charge de l'aménageur
 Soutènement / Enrochement

Remblais sur l'ensemble de la parcelle d'une épaisseur métrique ou décimétrique

Altimétrie avt et après terrassement
126.00 126.35 Terrain naturel - Terrain remblayé

Servitudes réseaux et entretien

Réf.:2202

" Terrasses des Costes "

Chemin de la Rampe - 30360 CRUVIERS- LASCOURS

PLAN LOT 15

Surface terrain: 572 m²

Echelle : 1/250^{ème}



Document non contractuel. La Société se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à des impératifs d'ordres techniques, administratifs ou réglementaires. Les limites et côtes sont approximatives, elles ne seront définitives qu'après bornage, et établissement du document d'arpentage réalisé par le géomètre. Toutes les parcelles peuvent être en totalité ou partiellement remblayées.

Edité le 04/01/2023